



Conseil d'administration

344^e session, Genève, mars 2022

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Segment du programme, du budget et de l'administration

Date: 22 février 2022

Original: anglais

Quatrième question à l'ordre du jour

Questions relatives aux locaux de l'OIT

État d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Objet du document

Le présent rapport soumis à l'examen du Conseil d'administration fait le point sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et présente le budget et le calendrier du projet de périmètre de sécurité du siège. Le Conseil d'administration est invité à approuver le budget du projet (voir le projet de décision au paragraphe 13).

Objectif stratégique pertinent: Aucun.

Principal résultat: Aucun.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Oui.

Suivi nécessaire: Présentation d'autres rapports aux futures sessions du Conseil d'administration.

Unité auteur: Bureau du Directeur général adjoint pour la gestion et la réforme (DDG/MR); Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: [GB.343/PFA/1](#); [GB.341/PFA/3\(Rev.1\)](#); [GB.341/PFA/3 \(Add.1\)](#); [GB.340/PFA/PV](#); [GB.340/PFA/3](#); [GB.337/PV](#); [GB.337/PFA/2](#); [GB.337/PFA/2\(Add.1\)](#); [GB.335/PFA/3](#); [GB.335/PFA/3\(Add.\)](#); [GB.334/PFA/PV](#); [GB.334/PFA/2](#); [GB.332/PFA/3](#); [GB.326/PFA/3](#).

► Introduction

1. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé l'ampleur définitive de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège et demandé au Bureau de présenter le budget définitif de la phase 2 à une session ultérieure. Il a également autorisé le Directeur général à conclure un accord avec l'entreprise principale retenue pour les travaux de la phase 2 dans la limite des ressources disponibles ¹.
2. À sa 343^e session (novembre 2021), le Bureau a soumis au Conseil d'administration le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège et l'a informé qu'il avait conclu un accord avec une entreprise. Le Bureau a également soumis au Conseil d'administration des informations supplémentaires sur le projet de périmètre de sécurité du siège, compte tenu du progrès des consultations avec le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les architectes et les ingénieurs ². À cette session, le Conseil d'administration:
 - a) a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain;
 - b) a prié le Bureau de lui présenter à sa 344^e session (mars 2022) le budget afférent au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège ³.
3. Le présent document soumis à l'examen du Conseil d'administration fait le point sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et présente le calendrier et le budget estimatif proposés pour le projet de périmètre de sécurité du siège.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

4. La rénovation des salles de conférence a commencé fin 2021. Les zones en travaux ont été cloisonnées pour assurer des conditions de travail propres et sûres. Ce cloisonnement assure le compartimentage anti-incendie et l'isolation acoustique par rapport aux salles adjacentes. Cette phase initiale, qui concerne la moitié des salles de conférence, la bibliothèque et les espaces voisins, devrait s'achever fin 2022. L'étape suivante, qui comprend la rénovation des salles de conférence restantes et des espaces et bureaux attenants, devrait commencer peu après.
5. Les travaux d'installation et d'aménagement du bâtiment temporaire sont maintenant terminés. Ce dernier remplacera temporairement la salle du Conseil d'administration, la salle I, la salle II et la bibliothèque, jusqu'à fin 2022. Cette structure provisoire de 2 100 mètres carrés tiendra lieu d'espace transitoire pendant toute la durée des travaux de rénovation et elle abritera des salles de conférence, des bureaux et des zones d'entreposage.

¹ GB.341/PFA/PV, paragr. 94.

² GB.343/PFA/1.

³ GB.343/PFA/PV, paragr. 3.

6. Les travaux sur les façades de la zone des colonnades sont en voie d'achèvement; cet espace sera ainsi mieux isolé et plus économe en énergie, conformément aux objectifs environnementaux de l'OIT.

► **Projet de périmètre de sécurité du siège**

7. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le plan général de sécurisation révisé, qui prévoit une protection à plusieurs niveaux pour que le Bureau soit à même de répondre aux problèmes actuels et à venir en matière de sécurité et de sûreté. Depuis le dernier rapport au Conseil d'administration, des réunions ont eu lieu avec des représentants du pays hôte et des autorités cantonales en vue de tenir compte des plans d'aménagement du territoire et des préoccupations environnementales du pays, tout en respectant les exigences essentielles en matière de sécurité.
8. Le Bureau met actuellement au point les détails du projet de périmètre de sécurité et prévoit de déposer une demande de permis de construire en mars 2022. Le projet est pleinement conforme aux règlements du DSS, aux prescriptions en matière de sécurité et de santé au travail et à celles de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Des mesures particulières sont prévues pour limiter l'impact sur la flore environnante et sur les piétons. Les mesures de sécurité seront mises en œuvre le plus loin possible du périmètre de clôture et intégrées à la végétation.
9. Le Bureau estime que les travaux de mise en place du périmètre de sécurité dureront environ dix-huit mois; les travaux concernant le pavillon et le poste de garde commenceront à la fin de l'année 2022 et la procédure de passation des marchés sera lancée à la mi-2022. L'installation de la clôture d'enceinte débutera à la fin de 2023. Il est prévu que le nouveau centre de sécurité soit opérationnel avant le début des travaux de rénovation de l'actuel poste de contrôle (fin 2024) afin de garantir une transition sans heurt ainsi que la continuité des opérations de sécurité.
10. Il est proposé de créer une passerelle destinée à faciliter le déplacement des visiteurs à mobilité réduite entre le pavillon d'accueil et le bâtiment principal, qui permettra de sécuriser et de faciliter l'accès de tous les visiteurs. Le Bureau financera la construction de cette passerelle dans la limite des ressources disponibles.
11. Le Bureau a travaillé en étroite collaboration avec l'entreprise principale, les architectes et les ingénieurs de la phase 2 en vue d'établir le coût et le calendrier du projet de périmètre de sécurité, ce qui a permis d'assurer la bonne intégration de ce dernier dans le programme des travaux de rénovation. D'après les estimations, le coût du projet de périmètre de sécurité se chiffre actuellement à quelque 22,9 millions de francs suisses, plus ou moins 10 pour cent. On trouvera dans l'annexe une ventilation des principaux éléments du coût estimatif. Conformément aux procédures établies, le Bureau et l'entreprise principale lanceront les appels d'offres et, comme pour la phase 1 du projet de rénovation, toutes les possibilités de réduire les coûts finaux seront explorées.
12. Ce coût estimatif reste dans les limites des ressources actuellement disponibles grâce à la vente de la parcelle de terrain de l'OIT et à une contribution financière du pays hôte ⁴. De

⁴ Le gouvernement du pays hôte avait proposé une éventuelle contribution de 4 millions de francs suisses pour le projet initial de périmètre de sécurité; voir [GB.335/PFA/3](#), paragr. 32.

nouvelles discussions se tiendront avec le gouvernement du pays hôte au sujet de sa proposition de contribution. Le contrat de vente de la parcelle 4057 comprenait une clause prévoyant le versement à l'OIT d'une somme supplémentaire en fonction de la densité d'aménagement approuvée. On devrait savoir dans les deux années qui viennent si l'Organisation peut compter sur un tel complément et, dans l'affirmative, en connaître le montant.

► **Projet de décision**

13. Le Conseil d'administration:

- a) approuve le budget proposé pour le projet de périmètre de sécurité du bâtiment du siège, qui s'inscrit dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain de l'OIT;**
- b) prie le Directeur général de continuer ses échanges avec le gouvernement du pays hôte à propos d'une éventuelle contribution financière et d'une coordination pour la mise en œuvre du projet de périmètre de sécurité.**

▶ Annexe

Budget proposé pour le projet de périmètre de sécurité du siège (en milliers de francs suisses)

Poste	Description	Travaux préparatoires	Bâtiment et infrastructures	Travaux extérieurs	Total
Pavillon d'accueil et poste de garde	Bâtiments entièrement fonctionnels dotés de tous les systèmes de chauffage, de ventilation et de sûreté et de sécurité nécessaires; sont inclus ici le centre de contrôle de sécurité secondaire, les travaux de démolition, l'enlèvement des gravats et le traitement des déchets.	1 002	11 309	1 798	14 109
Passerelle d'accès	Passerelle plate entre le pavillon d'accueil et le bâtiment principal pour un accès facile en fauteuil roulant. L'entrée dans le bâtiment principal se fera par la porte 2 située au niveau R3 à l'extrémité nord de la zone des colonnades.	6	500	255	761
Couverture de la passerelle	Couverture du tronçon principal.	0	1 704	0	1 704
Protection du périmètre	Outre la clôture, ce poste inclut les travaux de terrassement, les fondations et la réhabilitation de la flore locale.	91	0	4 263	4 354
Systemes de sécurité	Ce poste inclut les dispositifs anti-bélier escamotables, l'installation de dispositifs d'identification et de détection, les équipements de vidéosurveillance, l'amélioration des systèmes de contrôle des accès et leur intégration aux fonctions du centre de contrôle.	0	866	1 105	1 971
Total		1 099	14 379	7 421	22 899